

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Édition quotidienne, par an..... \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins... 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

Fouilleton de L'ÉVÉNEMENT
DU 1er AVRIL 1878.

LE CRIME DES FEMMES

PAR
RAOUL DE NAVERY.

(Suite)

D'ailleurs, que lui en coûtait-il d'essayer? Elle comprit vite que madame Augustine s'ennuierait de la campagne au bout de trois mois. Affaire d'y passer l'été. Elle voudrait revenir à Paris, et M. Courcy suivrait les volontés de sa femme. Aux Haussois Framboisine, grâce à l'absence de relations mondaines, se trouverait presque passer de l'état de femme de chambre à la qualité de confidente, et elle saurait bien se rendre indispensable.

Quand elle se trouva dans le petit royaume de Haussois, la scoubrette regarda ce qui l'entourait avec un certain dédain. Les femmes des ouvriers, modeste ment vêtues, les jeunes filles chastes et sévères dans leur toilette, lui firent hausser les épaules. Elle les traita de béguines, en donnant un tour savant à son bonnet et en agitant les plis soyeux de sa robe.

Selon son habitude, Framboisine se demanda par qui elle serait servie... Naturellement, madame Courcy aurait une première et une seconde femme de chambre. Arrivée depuis quelques jours seulement, Augustine eût été assez embarrassée, si une belle enfant de treize ans ne lui eût proposé d'entrer à son service. Marielle fut installée le soir même. On lui donna pour charge d'entretenir le linge de la mai-

son. A partir de ce jour on vit Marielle, silencieuse et triste, coudre, sans lever la tête s'arrêtant parfois pour essuyer de grosses larmes arrachées par la mort récente de son père. Pendant ce temps, Framboisine rangeait les robes, les dentelles, et rappelait à madame le beau Paris où l'on allait au bal, au théâtre, et opposait le désert des Haussois au mouvement de fêtes sans cesse renouvelées.

Un matin, tandis que madame Courcy regardait vaguement dans la cour le vol des pigeons à couleurs chatoyantes, Framboisine, qui agaçait du doigt une perruche verte, à tête jaune, s'écria tout à coup:

— La jolie cage, oui, la jolie cage!

— Vous parlez à la perruche? demanda Augustine à la scoubrette.

— Sans doute, madame, repartit la fine mouche; mais cela peut s'appliquer à toutes les cages et à toutes les oiseaux.

Augustine embrassa le salon d'un regard circulaire et répéta:

— La jolie cage!

Pendant le déjeuner elle parut préoccupée.

M. Courcy la questionna sur sa santé; elle répondit qu'elle était bonne. Il lui proposa d'aller aux Saulais, chez les Barthier, elle refusa.

— On dérange leur lune de miel, répliqua Augustine.

— Mais enfin, qu'as-tu? répéta M. Courcy en insistant.

— Je ne sais pas, mon ami;

l'excès de calme m'est peut-être contraire. Tout est charmant ici, mais complètement vide; car, enfin, je ne peux pas faire de visites aux ouvriers ni bercer les enfants à la crèche.

— Veux-tu inviter quelques amis à dîner?

— Qui? Le juge de paix, un brave homme qui porte un bonnet de soie noire dans la crainte de s'enrhumer, et parle sans fin de ses exploits de pêcheur? Le curé? Il me répétera d'abord la litanie de vos mérites que je récite bien toute seule; ensuite, il vantera les œuvres pieuses du diocèse... de petits employés, dévorés de convoitises, d'ambitions étouffées, suffisants par bêtise et bouffis d'ignorance? Ah! certes! je préfère encore la solitude.

Le grand mot était dit: Solitude; la conclusion devenait facile à tirer: Ennuï. — M. Courcy n'insista pas. Il quitta sa femme plus vite que d'habitude, et tout seul alla se promener dans les champs. La journée était belle, la campagne peuplée de travailleurs: M. Courcy se trouvait heureux d'admirer le spectacle d'une nature nourricière, rendant à l'homme avec usure le prix de son travail. Il longea la petite rivière coulant entre les saules et les tuffes d'iris jaunes et bleues. Sans y songer, il gagna la propriété de M. Barthier; seulement, il en était séparé par la largeur de la rivière. Son nom, prononcé d'une voix sonore, l'arracha à sa rêverie. Il aperçut Paul, paisiblement assis sur la berge, tenant une ligne à la main, tandis que Lory, à demi-cachée derrière un prunellier sauvage, travaillait à un ouvrage de main.

— Voulez-vous nous faire une visite? demanda Paul.

— Mais le moyen?

— Soyez tranquille, j'ai un canot.

Lory se montra au-dessus des prunelliers.

— Venez me donner des nouvelles d'Augustine, ajouta-t-elle.

M. Courcy ne demandait pas mieux. Il éprouvait le besoin de se rapprocher de ce jeune ménage et d'obtenir de la sagesse de Lory quelque bon conseil.

En un moment, Paul eût détaché le canot, vigoureusement, et pris à bord son passager.

Quand M. Courcy et lui se trouverent à terre, Lory tendit les deux mains au mari d'Augustine.

— Comment, seul! déjà?

— Oui, déjà; ma femme est fatiguée.

Lory avait repris son travail, c'était un chiffonnage élégant de mousseline et de dentelle, avec des buffettes de raban blanc.

M. Courcy restait les yeux fixés sur les doigts agiles de Lory, et quand la jeune femme releva les siens, elle comprit le sens de leur muet interrogatoire.

— Oui, dit-elle joyeuse et confuse.

— Vous devez être bienheureux, Paul et vous?

— Encore plus qu'autrefois, s'il est possible.

— Voilà le mot de l'énigme qui, depuis ce matin, me tourmente, Augustine s'ennuie. Son cœur va d'elle à moi seulement; ce n'est sans doute pas assez pour la femme; il faut qu'il aille de la mère à l'enfant. Oui, Augustine s'ennuie. Je le comprends bien, cette grande fabrique ne peut ni l'occuper ni la distraire et je cherche vainement ce que

je pourrais inventer pour rame-

ner sa gaieté qui faisait la mienne.

— Mais, dit Paul, vous connaissez tout le monde au chef-lieu, faites-y quelques visites avec votre femme; vous avez un parc, donnez une chasse. Fortune oblige. Nous avons, nous, les plaisirs des pauvres, donnez-vous des plaisirs de millionnaire.

— Moi, des plaisirs de millionnaire, Paul! Est-ce dans mes goûts, seulement? Depuis dix ans je vis comme il y en a trente, et cependant depuis dix ans je suis riche. Je hais les grands diners d'apparat, les bals, les chasses invitées, tout ce qui est prétexte de vanité. Je me trouve dans ce monde puéril, pétri de bas instincts et de grandes aspirations, déplacé et ennuyeux. Je ne respire bien que dans mon milieu. Mais, s'agit-il de moi? Il faut distraire Augustine; je suivrai votre conseil, nous ferons des visites, et la Saint-Hubert sera royalement fêtée aux Haussois. Et voyez combien je tiens à tous les remerciements de ma femme madame Barthier; je lui laisserai croire que j'ai trouvé cette idée tout seul, en flânant le long de la rivière.

— Que affamé de reconnaissance! s'écria Lory.

— J'aime tant ma femme dit M. Courcy avec élan.

— Voyez-vous, reprit Paul, la gravité de ma femme; elle appelle la vôtre "une enfant" depuis que ses rêves maternels battent des ailes comme de jeunes anges! Quel sage matron de dix-neuf ans, près de madame Augustine qui en a dix-huit!

— Ne riez pas, répliqua M. Courcy. Cela semble puéril, et au fond cela est grand. Oui, dès cette heure, votre femme garde une priorité sur la mienne, parce que Dieu lui confère une dignité. Je suis traiter Augustine en enfant, et à Lory vous devez du respect.

— Ne voyez-vous pas dit Paul à Courcy, que je ris pour ne pas pleurer de joie.

Le silence régna un moment entre les trois amis. Benjamin le rompit en premier.

— Et la machine? demanda-t-il y travaillez-vous?

— Moi? Je crois bien. S'il ne se fût agi de notre fortune, Lory et moi nous eussions pu la dédaigner; mais nous songeons à l'autre, maintenant, et cette machine la fera riche.

Quand le manufacturier quitta les Saulais, il marchait le front haut, d'un pas allégre, et rentra aux Haussois, il courut embrasser sa femme.

— Tu ne sais pas, dit-il, en me promenant j'ai trouvé une idée.

— Tu vas en juger; je ne comprends pas comment elle ne m'est point venue plus vite. Il faut me le pardonner; les affaires d'un côté, le bonheur de l'autre m'ont absorbé si complètement! Et il suffirait du bonheur ou des affaires pour remplir la vie d'un homme. Enfin, dans ma longue promenade, je me suis jugé fort égoïste et me suis vertement gourmandé. Comment! parce que j'ai vécu dans l'enceinte des Haussois, je te commanderai à n'en point sortir. Je suis satisfait et ne désire plus rien dès que je te vois, mais tu assouvant peine à remplir les heures de ta journée. J'ai un trésor et je le dérobe à tous les yeux; cela est impardonnable et je me donnerais l'air d'un vieux jaloux. D'ailleurs, bien des gens m'ont fait accueil, m'ont soutenu, patronné. Je leur dois de la reconnaissance.

Je souhaiterais te présenter dans quelques maisons importantes du chef-lieu. Ces visites te ménageront plusieurs jours de promenade. On nous les rendra, et les Haussois s'animeront comme par enchantement. Le mois d'octobre venu, on chassera à poil et à plume, et ma chère petite femme me rendra fier de sa bonne grâce, inventera de merveilleuses toilettes pour faire honneur aux millions de son mari.

— La charmante idée! dit Augustine. Que je t'aime pour l'avoir eue! J'étais dans ma jolie prison, comme Corah, la pauvre perruche. Merci, Ben, mille fois merci.

(A Continuer.)

OUVRAGES DE RAOUL DE NAVERY.

- LES IDOLES, 1 vol in-12 75
 - LES DAMES DE LA MISÈRE, 2 vol. in-12..... 1 50
 - PATIRA, 6^e édition, 1 vol. in-12..... 75
 - LE TRÉSOR DE LABBAYE (suite de Patira), 5^e édition, 1 vol. in-12..... 75
 - JEAN CANADA (suite du Trésor de Labbaye), 1 vol. in-12..... 75
 - LE PARDON DU MOINE, 1 vol. in-12..... 75
 - ZACHARIE LE MAÎTRE D'ÉCOLE, 1 vol. in-12..... 50
 - LES CH. VALLEES DE L'ÉCRIBOIRE, 1 vol. in-12..... 75
 - LES PARIAS DE PARIS, 2 vol. in-12..... 2 00
 - LES HÉRITIERS DE JUDAS, 1 vol. in-12..... 75
 - JUIF ÉPIHAIM, (suite des Héritiers de Judas), 1 vol. in-12..... 75
 - LA ROÏNE DE LABÏME, 1 vol. in-12..... 75
 - LE CLOÏTRE ROUGE, 1 vol. in-12..... 75
 - LA MAMON DU SABBAT, 1 vol. in-12..... 50
 - LA FILLE AU COUPEUR DE PAILLE, 1 vol. in-12..... 50
 - L'ODYSSÉE D'ANTOINE, 1 vol. in-12..... 50
 - LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES, 1 vol. in-12..... 50
 - BENDRILLON DU VILLAGE, 1 vol. in-12..... 50
 - LA FOI JURÉE, 1 vol. in-12..... 75
 - TEMOIN DU MEURTRE, 1 vol. in-12..... 50
- Par la quelle, cinq cents en plus, pour chaque volume. En vente chez

FABRE & GRAVEL, à Montréal.

14 novembre 1877.

CÉLÈBRE ONGUENT DE GRACE.

REMEDE CERTAIN pour les MALADIES.



PRÉPARÉ PAR

Seth W. Fowles & Fils.

86, Avenue Harrison, Boston, Mass.

Le célèbre onguent de Grace est une préparation végétale inventée au 17^{ème} siècle par William Grace, chirurgien dans l'armée du roi Jacques. Il s'en est servi pour guérir des milliers de guérisons dont l'importance a confondu la science des médecins les plus éminents de l'époque, et tous ceux qui le connaissent le regardaient comme un bienfaiteur public.

PRIX..... 25 cts. la boîte.

Le célèbre onguent de Grace guérit les maux de gorge, le mal de tête, l'érysipèle, les durillons, la touffe, les gerçures.

- Les brûlures, Les abcès,
- La gale, Les entorses,
- Les blessures, Les coupures,
- Les plaies envenimées, Les ampoules,
- Les cors, Les panaris,
- Les morsures, Les tumeurs,
- Les verrues, Les tumeurs,
- Les pustules, Les furoncles,
- Les cancers, Le scorbut,
- Les ulcères, La rogne,
- Les piqûres, Les tumeurs, Le goitre,

Les éruptions causées par le frottement de l'huile, les piqûres de puces, de maringouins ou d'araignées, et toutes les maladies de la peau et les éruptions en général.

A vendre par tous les pharmaciens et droguistes et tous les marchands de campagne aux États-Unis et dans les provinces Britanniques. Prix par la maille, 80 cts.

1 juillet 1877—15

A VIS SPECIAUX.

Résultats remarquables.—La douleur cessant, les douleurs diminuant, la fièvre se calmant, et l'on revient à la santé en employant cette merveilleuse préparation connue sous le nom d'Huile Électrique de Thomas. Des milliers de personnes attestent ces résultats. Pourquoi ne pas s'en procurer de suite une bouteille? Ce remède est peu coûteux et son effet est certain. Une seule bouteille a guéri une bronchite. Avec 50 cents valant de ce remède on a guéri une toux invétérée. Il guérit le catarrhe, l'asthme et le croup. Avec 50 cents valant de ce remède, on a guéri des douleurs rhumatismales dans le dos. Voici quelques extraits de lettres reçues de différents points et qui doivent satisfaire les plus incrédules:

De Thomas Bolinson, Farnham Centre; "J'ai été affligé de rhumatisme depuis dix ans et j'ai essayé sans résultat, plusieurs remèdes. C'est l'Huile Électrique du Dr. Thomas qui m'a guéri. Je la recommande à tout le monde."

De Fr. Beauvoisin, Hull, P. Q.: "Je vendais l'Huile Électrique de Thomas depuis deux ans et jamais médecine ne m'a donné autant de satisfaction. Je l'ai employé moi-même avec les meilleurs résultats pour soigner une fracture et une entorse."

De A. H. Gregg, fabricant de faucheur, Truro, Newbury, N.-Y.: "J'ai eu le pouce pris dans une machine, et ne me trouvant pas lors de moi, j'ai dû employer les premiers remèdes que j'ai pu me procurer; mais je n'ai obtenu aucun résultat. De retour chez moi, j'ai appliqué l'Huile Électrique qui m'a immédiatement soulagé. J'emploie un grand nombre d'ouvriers qui ont tant de confiance dans votre huile que presque tous en gardent chez eux."

Gare à la contrefaçon.—Demandez l'Huile Électrique du Dr. Thomas; voyez la signature S. N. Thomas; est sur l'enveloppe, et si les noms de Northrop & Lyman sont soufflés dans le verre, et n'en prenez pas d'autre. Vendue chez tous les pharmaciens. Prix, 25 cents. NORTHROP & LYMAN, Toronto, Ontario, propriétaires pour l'Amérique du Canada.

Nettoyage Électrique — choisis et électrisés.

LE SIROP FÉLUVIEN est un tonique de fer, préparé expressément pour fournir au sang les éléments du fer. Sans acide, sans aucune forme, ses effets énergiques ne font pas suite d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et indiquent la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace merveilleusement le vin ou l'eau-de-vie, chaque fois qu'un stimulant est demandé. Vendu chez tous les pharmaciens.

SUCCÈS ÉTONNANT.

Il est du devoir de chaque personne qui s'est servi du SIROP ALLEMAND DE BOSCHÉ, d'en faire connaître les merveilleuses qualités à leurs amis, pour la guérison de la consommation, de rhumes, croup, asthme, pneumonie, et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne s'en est servi sans avoir ressenti un soulagement immédiat. Trois doses soulageront dans ce cas, et nous considérons qu'il est du devoir de chaque pharmacien de le recommander au consommateur montant, et de l'encourager à en essayer au moins une bouteille. 40,000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier, et dans chaque cas il a donné satisfaction. Une telle médecine que le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Parlez-en à vos pharmaciens. Bouteilles échantillons 10 cents. Bouteilles ordinaires 75 cents.

POELES! POELES!

POELES DE CUISINE, POELES DOUBLES, POELES SIMPLES.

Poeles et Grilles de Salon, à charbon et à bois. Aussi, une très grande variété de Poeles à Charbon, s'alimentant par eux-mêmes (Self Feeders) dans les goûts les plus modernes, tels que: L'Argand, Argus, Américain, Graphid, L'Empire, Calcium, Défiance, Le Roi des Pôles, Alexandria, Shining Light, etc., etc.

A vendre par **DERY, ST. LAURENT & C^{ie},** Encanteurs et Courtiers, Bloc Benaud, 25, rue St. Paul. Québec, 19 janvier 1878.

Tuyaux en étain recouverts en plomb, brevetés.

Plomb en feuille recouvert en étain, à l'usage des citernes.

Les meilleurs tuyaux pour approvisionner d'eau les résidences privées, et empêcher l'empoisonnement par le plomb.

A vendre par **C & W. WURTELE,** Rue St. Pierre, Québec, 26 octobre 1877.

Annales Nouvelles.

Fermeture à bonne heure — C. Villeneuve.
 Propriétés à vendre — Société de Construction Mutuelle.
 Avis d'ancien public — Oct. Lemieux & Cie.
 Acte de faillite de 1875 — Dery, St. Laurent & Cie.
 Ventes de meubles à l'encan — Dery, St. Laurent & Cie.
 Prelars — Glover, Fry & Cie.
 Grande vente — F. X. Lepage.

QUEBEC,

LUNDI, 1er AVRIL 1878.

LETTRES PARLEMENTAIRES.

Ottawa, 30 mars.

Un court débat survenu hier indiquait que les conservateurs n'ont pas l'intention de laisser finir la session à Pâques. M. MacKenzie ayant proposé de transformer les lundis en jours de gouvernement à partir du 1er avril, M. Masson et Sir John s'y sont vivement opposés, en criant que l'on voulait étrangler la session. Le chef de l'opposition qui, lorsqu'il s'agit de la procédure parlementaire devenue pour lui une seconde religion, tombe aisément dans la solennité, a même fait un sermon en trois points pour prouver à M. MacKenzie qu'il pêcherait gravement s'il privait le pays de quelques avis de motion de M. Mitchell avec commentaires à l'appui par M. Plumb.

Sir John est un vieux parlementaire. Depuis qu'il n'est plus ministre les sessions lui tiennent lieu de distractions et le consolent de n'être plus au pouvoir. Les abrégés, c'est lui couper ses plaisirs. Il n'est pas homme cependant à ne pas faire taire ses propres désirs devant l'intérêt du parti, et s'il tient tant à prolonger la session, c'est qu'il a quelque autre motif pour cela. Cette résolution doit lui avoir été inspirée par la nouvelle donnée par quelques journaux qu'un certain nombre de députés fédéraux appartenant au parti libéral allaient résigner leurs sièges afin de se porter candidats pour la Chambre locale et assurer ainsi une grande majorité au ministère Joly. Mais c'est là une nouvelle absolument fautive : le cabinet local n'a pas besoin de faire appel aux députés fédéraux pour obtenir une majorité et il lui est tout à fait indifférent que le Parlement soit prorogé avant ou après les élections. Ce n'est pas la première fois du reste que nos adversaires font fausse route en nous prêtant des calculs auxquels nous n'avons jamais songé.

La séance d'hier a été presque tout entière consacrée à la discussion du bill de M. Mills sur le territoire du Nord-Ouest.

Une demi-douzaine de députés parmi lesquels figuraient naturellement MM. Plumb et Langevin, épiloquaient, afin de faire les entendus sur les diverses clauses du bill, au milieu de l'inattention générale lorsqu'un incident comico-tragique est venu fournir un aliment à la curiosité oisive.

M. Bunster, un des députés de la Colombie, connu par son excentricité avait pris la parole, et pendant son discours, une musique harmonieuse s'était élevée des hauteurs de la droite. Ce genre d'interruptions au milieu des discussions fastidieuses est passé dans nos mœurs parlementaires, et le grave rédacteur du *Nouveau-Monde*, lui-même député, expliquait l'autre jour savamment qu'elles étaient parfois le seul moyen de faire taire les orateurs ennuyeux. D'ordinaire, la chose est prise du bon côté et ceux auxquels elle s'adresse ne s'en offensent pas. Il en a été autrement hier : M. Bunster s'est fâché et a déclaré qu'il aurait raison de celui qui gâtait ainsi l'effet de son éloquence. Aussitôt après quelqu'un a envoyé un mot à M. Bunster lui disant que le musicien anonyme était M. Cheval. Sur

ce, l'irritable colombin, son discours fini, a envoyé un mot à M. Cheval l'invitant à aller le trouver à la chambre de comité No. 13.

Fort de son innocence, ne se doutant de rien du reste, le député de Rouville s'est rendu à la salle indiquée. A peine y était-il entré que Sir John, M. Caron et autres députés conservateurs y sont entrés et en sont sortis aussitôt en disant : *Ils ne se battent pas.* Ces messieurs se trompaient, car aussitôt seul avec M. Cheval, M. Bunster l'a accusé d'être l'auteur de l'interruption musicale dont son discours avait été l'objet. A cela le député de Rouville a répondu par un démenti. Son antagoniste s'est alors précipité sur lui et, le saisissant par l'épaule, s'est mis à le frapper. Acculé dans un coin, il ne restait plus à M. Cheval qu'un moyen de défense et il l'a employé : plongeant la main dans la longue barbe du farouche colombin il en a arraché une poignée. L'assaillant ayant alors lâché prise, M. Cheval a pu se dégager, avec l'aide du Dr. St. Jean et de M. Lajoie accourus au bruit.

Le récit de cet incident a amusé la galerie durant le reste de la séance, et tandis que M. Bunster était allé se faire panser, M. Cheval montrait à ceux qui l'en priaient la barbe de son ennemi qu'il pourra conserver comme nos prédécesseurs sur ce sol gardaient, en guise de trophée, la chevelure enlevée au chef ennemi.

LE "MERCURY."

Les organes du parti conservateur font beaucoup de bruit à propos d'un article du *Mercury* insultant les femmes canadiennes. Ils donnent à entendre que ce journal est l'organe du ministère Joly et qu'il exprime ses idées.

Nous déclarons emphatiquement que le *Mercury* n'est pas l'organe de M. Joly et que l'honorable ministre n'est pas responsable des écrits de cette feuille.

Les conservateurs connaissent parfaitement cela, mais avec leur mauvaise foi ordinaire ils se servent de tout ce qui leur tombe sous la main pour écraser le nouveau ministère.

Des circulaires ont été répandues par milliers dans les campagnes reproduisant les insultes du *Mercury* et les dénaturant même pour les rendre encore plus condamnation.

Les conservateurs n'ont plus honte de rien, ils prennent des armes où ils en trouvent : se salir est leur moindre occupation. Qu'ils aillent leur chemin sans regarder en arrière, leur conscience est élastique, nous le savons, et nous sommes sur le qui vive.

Que tous nos amis de la ville et des campagnes soient prudents et ne se laissent pas tromper par ces jeunes imprudents qui font la lutte avec des mensonges et des préjugés.

Quant aux insultes du *Mercury*, M. Joly n'en est pas plus responsable que M. de Boucherville. Cette feuille est seule coupable ; elle seul a manqué aux convenances, à la vérité et à la délicatesse qu'elle devait aux Canadiens-Français. Nous la désavouons, nous protestons contre ses injures, et nous répétons que l'Hon. M. Joly n'a jamais autorisé le *Mercury* à représenter ses idées et ses opinions.

COMTÉ DE MONTMORENCY.

L'élection de Montmorency n'est plus contestée ; elle est enlevée, enlevée d'enthousiasme par le jeune candidat libéral, M. Chs. Langelier.

Cependant, Montmorency, semblait être le château-fort du conservatisme ; c'était le boulevard inexpugnable, c'était la réserve qu'on croyait pouvoir toujours garder pour les mauvais jours, lorsqu'ils seraient venus.

Le conservatisme avait là un asile, il se réfugiait dans Montmorency comme on se repose sur le sein de la vieille garde ; et voilà que soudain, à peine les premiers coups de canon ont-ils retenti dans la bataille, à peine les premiers soldats sont-ils entrés en lisse, la vieille garde a tourné, la réserve a disparu et Montmorency, cet asile presque inviolable du conservatisme, entonne le premier le chant de victoire des libéraux.

On ne peut se rendre compte sans avoir vu et sans avoir entendu parler les électeurs de ce comté de l'enthousiasme chaleureux avec lequel la candidature de M. Chs. Langelier est reçue dans toutes les paroisses. Hier, dimanche, une foule énorme était accourue de toutes les parties du comté et même

de la ville pour assister à la joute qui devait avoir lieu à Château-Richer et à l'Ange-Gardien, entre les deux candidats, M. Angers et M. Langelier. On s'attendait à une discussion. Les libéraux s'étaient portés en nombre à ces deux endroits, plutôt pour encourager par leur présence le vaillant jeune homme qui n'a pas craint d'accepter la plus dangereuse et la plus terrible des luttes, que pour assister à son triomphe. Ils étaient venus comme pour lui dire de continuer cet héroïque effort, de ne pas laisser tomber les armes, de ne pas craindre d'être battu, puisque le combat qu'il livrait était glorieux... et ces mêmes hommes, qui croyaient beaucoup faire en montrant leurs sympathies, ont été stupéfaits par le plus inattendu et le plus magnifique des spectacles.

Il n'y a pas eu de discussion, non, quoique les deux candidats aient parlé chacun trois quarts d'heure et que M. Angers ait eu une réplique d'un quart d'heure. Il y a eu écrasement, aplatissement, et ce ne sont pas là des mots banals. M. Angers faisait pitié à voir au point que quelques libéraux eurent l'idée de lui crier des hurras pour le rendre à la vie, les cris et vociférations des vingt-cinq à trente vauriens probablement soudoyés et à coup sûr enivrés par lui ou les siens pour faire du tapage et empêcher la discussion paisible, ne suffisant pas à relever le courage du malheureux candidat conservateur ou à lui inspirer des arguments.

Depuis des années déjà, on n'a entendu sur les hustings, et c'est là l'aveu de tous ceux qui se trouvaient hier au Château-Richer et à l'Ange-Gardien, des discours résumant aussi bien toutes les conditions de l'éloquence populaire que ceux que M. Chs. Langelier a prononcés hier dans son comté (nous disons son comté, parce qu'évidemment M. Angers ne peut plus avoir le moindre espoir de le garder pour lui).

Incontestablement, pour faire de semblables discours, M. Chs. Langelier doit s'inspirer du bon sens exceptionnel et de l'intelligence remarquable des électeurs de Montmorency ; M. Langelier s'adresse à la fois à leur cœur et à leur raison ; il explique les choses et eux concluent sans effort ; il les frappe par l'évidence et eux voient nettement ; il dégage chaque question des brouillards dont on l'enveloppe pour aveugler les électeurs, afin de pouvoir dire ensuite, comme M. Angers l'a fait, que les habitants ne comprennent rien et qu'on peut se moquer à bon droit de l'opinion publique ; et quand M. Langelier a bien dégagé chaque question, qu'il a parlé avec une précision rigoureuse et qu'il a développé des aspects précis, il a le mouvement oratoire, le débit, la chaleur, et cette conviction éloquentes qui se communique à l'auditoire échauffé, ravi, enthousiaste, parce qu'elle sort d'un foyer brûlant, parce qu'on la sent sincère, parce qu'elle éclate dans le regard, dans le geste et dans l'attitude entière de l'orateur.

M. Langelier avait contre lui sa jeunesse et son inexpérience de la vie politique, et il se trouve que cette jeunesse est pour lui et que son inexpérience n'était qu'apparente, n'était qu'une arme factice que ses adversaires avaient aisément inventée, la croyant bien sûre. M. Langelier, malgré ses vingt-sept ans et sa figure absolument imberbe, ce dont les moustachus, les barbues, et les poils bleus se prévalent héroïquement contre lui, parle comme un vétéran qui a fait un quart de siècle de luttas sur les hustings. C'est le futur orateur du parti dans la Chambre Provinciale, et déjà la jeunesse l'acclame comme tel. Mais n'anticipons pas sur sa gloire future ; il est de force à porter tous les lauriers qu'elle lui réserve sans que nous ayons besoin de le soulager ; disons seulement que toute la province a maintenant les yeux sur lui, et que, revenue de son étonnement à la vue de ce qui se passe dans Montmorency, elle accompagne de ses vœux le jeune patriote qui n'a pas craint une lutte qui semblait mortelle, et qu'elle attend avec impatience son triomphe jusqu'au jour où elle le célébrera avec enthousiasme.

Un dernier mot au sujet de la journée d'hier. Près de son arrivée au Château-Richer, avant le grand-messe, M. Langelier voyait arriver à sa rencontre une suite de soixante-quinze voitures venues de l'Isle d'Orléans pour le reconduire. Pour faire voir de plus avec quel intense, quel fiévreux intérêt on suit l'élection de Montmorency, disons qu'une centaine au moins de personnes de la ville, parmi les gens de profession et les marchands, s'étaient rendues aussi au Château-Richer. Les mêmes voitures et les mêmes personnes, augmentées d'un nombre considérable d'électeurs du Château-Richer, sont allées en outre conduire M. Langelier à l'Ange-Gardien ; on peut dire sans crainte que le nombre des voitures s'élevait à environ deux cents, puisque la

route entre Château-Richer et Petit-Prés en était littéralement couverte.

La journée entière n'a été qu'une ovation, du matin jusqu'au soir, et elle donne l'avant-goût de l'ovation définitive qui aura lieu pour la cause libérale le premier mai prochain.

NOUVELLES POLITIQUES.

Il y aura une assemblée des électeurs de St. Colomban de Sillery aujourd'hui à 3 heures. Les orateurs suivants prendront la parole : Les Hons. Garneau et Ross, et de MM. C. Langelier et Andrew Stuart. L'assemblée aura lieu à Pointe-à-Pizeau, chez M. J. P. Timmoney.

Une autre assemblée se tiendra au Cap-Rouge ce soir, à la maison d'école.

Les électeurs de Laval ont été adressés hier après la messe par l'échevin Gauthier et M. R. J. Bradley, en faveur du candidat du gouvernement, M. Chs. Langelier. L'assemblée a été unanime en condamnant le " *taceur banal* " et sur l'invitation du Maire, M. Borland, on a donné trois hurras pour Son Excellence le Lt. Gouverneur, et trois autres pour le candidat, M. C. Langelier.

M. Angers ne réunira pas plus d'une douzaine de voix dans la paroisse.

On nous télégraphie de Rimouski : Auguste Tessier, écrivain, a adressé, ici, hier, en faveur de l'Hon. M. Chauveau, une immense assemblée. M. Tessier a été très heureux dans ses explications sur le bill des taxes et sur celui des chemins de fer.

M. Vallée prit ensuite la parole, et récita son petit boniment, rempli d'injures à l'adresse du Lieutenant-Gouverneur, et du gouvernement fédéral. La plupart des auditeurs se sont retirés dégoûtés de l'entendre.

M. F. F. Rouleau, a parlé à St. Anaclet après les vêpres et a confondu Sire Vallée et leur démontra que si jamais ces usurpateurs, remontaient au pouvoir, le cultivateur verrait bientôt disparaître toutes ses terres sous le fardeau des taxes.

L'hon. M. Chauveau a parlé à St. Fabien, à St. Simon et à St. Mathieu, hier, étant partout reçu avec enthousiasme. M. Vallée a refusé de le rencontrer, quoique sollicité plusieurs fois de le faire.

Le *Globe* annonce que Sir A. T. Galt, se portera probablement candidat dans la division de Montréal-Ouest comme indépendant, et qu'il n'aurait pas d'opposition.

On signe des réquisitions en ce moment priant A. H. Murphy, écrivain, de se porter de nouveau candidat dans la division Ouest, en opposition à M. Alley. Si M. Murphy accepte, nous sommes certain d'une chose : M. Alley, ne votera plus en faveur des taxes.

QUÉBEC-CENTRE.

Hier après la messe, de nombreux circulaires invitaient les citoyens de la division centre à une assemblée qui devait avoir lieu dans l'après-midi. Comme la circulaire ne portait aucune signature et que le but de l'assemblée semblait important, le public s'y était porté en foule, guidé par la curiosité.

On s'attendait naturellement à se voir bien renseigné sur la question qui nous agite en ce moment. Tout le monde ouvrait de grands yeux afin de mieux voir celui qui devait leur faire connaître le secret d'être heureux. Quel ne fut leur étonnement en voyant apparaître une espèce de chenille à poil, ayant nom Côté qui s'avança sur l'estrade et se mit à débâter contre M. Rinfret, le député actuel, et cela sur un ton et d'une voix qui a fait moins d'effet par devant, notaire, que par derrière. Les amis présents de M. Rinfret allèrent l'informer de ce qui se passait, et il arriva comme une bombe dans le camp ennemi. Alors de l'acclamer, par des bravos enthousiastes, et de nombreux cris de " Pas d'Thibault " " pas de Côté. " Le notaire indigné voulut se récriminer, mais la foule était trop nombreuse et ses protestations se perdirent au milieu des acclamations chaleureuses que l'on prodiguait au Dr. Rinfret. Il cria, cria si fort, qu'ont du avoir recours à la police pour le faire taire.

Deux gendarmes par un beau dimanche chevauchaient le long chemin.

Ils furent appelés et priés de bien vouloir conduire chez lui ce malotrus, qui venait troubler l'ordre public, par une démonstration aussi insensée qu'impertinente. La police s'avança, empoignant maître Jean Côté chacun d'un côté et le conduisant au grand contentement de la masse au coin de la rue voisine.

Le Dr. Rinfret, vivement appelé à prendre la parole, donna quelques explications sur sa conduite passée, et fut acclamé avec enthousiasme et par de nombreux hurras.

M. Côté cheminait à pas précipités vers sa demeure conjugale, et quelques instants après, une fenêtre s'ouvrit, et l'on voit apparaître absolument comme cela se voit dans les jeux de surprise, une tête pâle et livide, les cheveux hérissés, les doigts crispés, se démenant comme un possédé. Qu'il était beau ce mannequin dans ses grands mouvements automatiques. Il eut cependant un moment de défaillance et il pleura, en voyant son habit déchiré et son chapeau bossé. Il imagina une phrase pour faire couler des larmes ; montrant son habit décoloré, il dit : Messieurs, l'on a déchiré mon habit, et l'on m'a donné des coups de poing dans le dos, voyons est-ce juste cela ? Personne ne répondit. En voyant ce silence, il s'écria plus fort qu'avant : Voyons vous autres répondez-donc ? — Même silence. Alors il prit un verre d'eau et continua. C'est malheureux pour vous tous messieurs, que je n'ai pu vous parler, j'aurais désiré m'étendre sur le million, (un gamin lui répond : et l'on t'a étendu dans la boue, c'est bien fait.) Savez vous messieurs ce qu'a fait le Dr. Rinfret dans la Corporation, eh bien, il a reçu cette année \$68 pour avoir vacciné 300 personnes, ce n'est pas étonnant qu'il soit pour M. Joly ; l'année d'avant il a reçu plus, mais on ne sait pas combien il en a vacciné. Si j'eus été dans la Corporation je n'aurais jamais voté un million, j'aurais peut-être consenti à voter un quart de million pour le chemin de fer qui doit assurer notre prospérité future.

Voilà le discours de maître Jean Côté, notaire, dans tout ce qu'il avait de plus beau, vous pouvez facilement imaginer le reste. Quelle effronterie ! Jean Côté, député du peuple, c'est à faire pouffer de rire ! Après cela, il y a bien eu Fradette, pourquoi pas Côté.

Dans tous les cas maître Jean doit être satisfait du rôle qu'il a joué hier et nous espérons qu'il n'ira plus comme cela se faire ridiculiser sur les marchés.

Pendant que se jouait cette comédie, l'assemblée du marché Berthelot était devenue imposante par le nombre et le caractère. Elle a été unanime à condamner le ministère de Boucherville, et elle a approuvé entièrement et dans ces moindres détails la conduite de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, en démettant du pouvoir ses hommes sans scrupules qui ne pouvaient gouverner autrement qu'en imposant la taxe directe. M. Rinfret a très bien expliqué la question, ce qui lui a valu les sympathies unanimes de l'assemblée. Il fut suivi par MM. Peachy et Gingras qui ont chacun expliqué d'une manière claire et précise, la situation actuelle, démontrant tout l'avantage qu'il y avait d'appuyer le ministère Joly, afin d'éviter toutes les différentes taxes dont on se proposait d'accabler le peuple.

L'assemblée s'est dispersée en poussant des hurras frénétiques pour le Lt. Gouverneur, pour le ministère Joly et pour M. Rinfret.

Que nos amis du centre se réjouissent, aucune lutte n'est possible dans cette division.

LA GUERRE D'ORIENT.

Londres, 1er avril. — Un correspondant de Berlin, dit :

En conséquence du refus de l'Autriche de venir à un arrangement avec la Russie, l'on croit que le prince Gortschakoff a déjà informé Lord Loftus que la Russie est prête à se soumettre à la demande de l'Angleterre, pour ce qui regarde le Congrès.

Une dépêche spéciale de Constantinople dit que si la flotte anglaise n'est pas retirée, les Russes, d'après l'avis du Sultan, occuperont Constantinople.

Le même correspondant, croit que M. Layard, d'après les instructions qu'il en avait reçu du gouvernement britannique, a demandé à la Porte ce qu'elle se proposait de faire en cas d'une guerre Anglo-Russe. Safvet Pacha a répondu, qu'il était enclin personnellement à la neutralité, mais qu'il soumettrait cette question à ses ministres.

Un correspondant de Constantinople, dans une dépêche, dimanche, dit :

J'apprends de source certaine que le Sultan a signifié son intention au grand duc Nicolas, de ne pas se battre contre l'Angleterre. Les Russes occuperont Bujukdere, lundi.

Une dépêche de Paris, dit que la Serbie s'alliera aux Russes, si la guerre se déclare.

Une dépêche spéciale de Belgrade nous apprend que le général Markovitz, commandant la Brigade du Donejevatz, vient d'être arrêté pour haute trahison. On croit probable plusieurs autres arrestations.

Une dépêche spéciale de Berlin dit que la Russie a informé l'Autriche

qu'elle serait d'une neutralité amicale avec elle, si l'Autriche voulait s'emparer des provinces à l'ouest de la Turquie. L'Autriche n'est pas prête à accepter cet offre.

Les journaux de Paris publient une dépêche d'Athènes donnant libre cours à la rumeur que l'Angleterre aurait demandé permission de faire camper un corps expéditionnaire sur le territoire Grec.

Athènes, 31 mars.—Une armée turque de 10,000 hommes ont chassés les insurgés du Mont Pélion, et repris Marcintza. La perte de vie des deux côtés est énorme. On s'attend à une autre bataille d'un moment à l'autre.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE

Paris, 31 mars.—Le budget de la France pour 1878 représente un surplus de 10,000,000 de francs.

Rome, 31 mars.—Le père Becket, le général de la société de Jésus, est malade.

Le pape a donné audience aujourd'hui, à l'ex-président Grant, à sa dame et à son fils. Le Dr. Chaland, le recteur du collège américain, a fait les honneurs au général Grant dans l'appartement des gardes Suisse et l'a ensuite conduit aux appartements du Pape à qui il a été présenté par le Cardinal McCloskey.

Sa Sainteté l'a reçu avec une grande marque de distinction.

Le cardinal Louis Aniat Disan Filippo Isoiso, est mort.

Pueblo, Cal., 30 mars.—La banque de South Pueblo, a été pillée par des voleurs masqués, vendredi dernier. Après avoir baillonné le caissier, ils l'ont forcé d'ouvrir le coffre de sûreté, auquel ils ont enlevé \$5,000 et une montre d'or. On ne connaît pas encore les voleurs.

A TRAVERS LA VILLE.

UNIVERSITÉ-LAVAL.—A cause de la mort de M. L. N. Mainguy, il n'y aura pas réception demain à l'Université.

COMTÉ DE QUÉBEC.—M. D. J. Montambault, avocat, de cette ville, est nommé officier-rapporteur pour le comté de Québec, aux prochaines élections locales.

UNIVERSITÉ-LAVAL.—Nouvelle conférence publique d'Histoire de l'Eglise, ce soir, à 8 heures, par Monsieur le professeur L. A. Bégin, dans la salle des cours littéraires de l'Université.

AMÉLIORATIONS DU HAVRE.—Voici les noms des contracteurs qui ont soumissionné pour les travaux ci-dessus :

MM. Simon Peters, Moore et Wright, Campbell et Lord, St. Catherine; Smith et Ripley, New Jersey; Beauchamp et Chateaufort, E. P. Macdonald et Isheter, Fréchet, Shanly et Charlebois, Sullivan et O'Brien, Canal Lachine; Robert McGreevy, Alex. et John Macdonald, et Worthington.

TRAVAUX DANS LA RIVIÈRE ST. CHARLES.—MM. Moore et Wright, les contracteurs des travaux à l'embouchure de la rivière St. Charles, sont après construire en ce moment à leur chantier sur la rivière St. Charles, un nouveau cure-mole devant coûter \$30,000. Il sera lancé le 15 avril, ainsi que onze autres bacs, et un petit vapeur à hélice.

VOIS.—Une femme s'est fait voler \$3.50 dans ses poches, sur le marché Jacques-Cartier, samedi.

Deux individus du nom de Bérubé et Caron, se sont introduits dans le bureau de M. Lépine, entrepreneur de pompes funèbres, sur la rue St. Valier, samedi, et s'approprièrent la fuite en apportant avec eux un pardessus et un coussin de cariole lorsque M. Lépine arriva et donna l'alarme. Ils furent pinçés de suite et conduits à la station No. 3, rue St. Joseph.

Un nommé Talbot, de Lévis, a été arrêté, sous soupçon d'avoir volé \$69.

DRÔLE DE COÏNCIDENCE.—M. Jean Blanchet, C. R., avocat de cette ville, a été victime d'un accident, il y a une couple de jours, qui le retint au lit. M. Blanchet devait briguer les suffrages des électeurs du comté de Dorchester, dans les intérêts du parti conservateur, aux prochaines élections, et l'accident qui lui est survenu, l'empêcha de se porter candidat. L'on sait aussi que M. L. N. Carrier, notaire, de St. Henri, devait lui aussi briguer les suffrages du même comté, dans les intérêts du parti libéral, et drôle de coïncidence, M. Carrier d'un côté tombe frappé d'apoplexie et M. Blanchet est lancé hors de sa voiture, à peu près dans le même temps, et tous les deux sont retenus au lit, se voyant dans l'impossibilité l'un et l'autre de se porter candidat.

DISPARU.—La police est informé qu'un nommé Myler a disparu de chez lui depuis près d'une semaine, et qu'il n'a pas été vu depuis.

VENTE PAR ENCAN.—Nous prévenons le public que, le 11 avril courant, à 10 heures du matin aura lieu la vente à l'encan de tout le mobilier garnissant le logement de E. Moreau, écr., au No. 30 rue Hébert, Remparts.

On sera admis à visiter les meubles, etc., durant les trois jours précédant la vente : de 10 à 12 heures, A. M., et de 2 1/2 à 5 heures, P. M.

Un catalogue sera remis aux visiteurs et sera distribué avant et lors de la vente.

Avis aux amateurs de meubles de choix, de gravures de prix, etc., aux célibataires endurcis à qui la grâce inspire la résolution longtemps combattue de prendre enfin femme et maison pour fixer leurs jours dans un confortable chez soi.

IMPORTANT A SAVOIR.—Le magasin de moulin à coudre de L. N. Allaire et Cie., est transporté au No. 6, rue de la Fabrique, dans les bâtisses des Messieurs du Séminaire, entrepôt de Pianos de Bernard et Allaire.—1m.

FAITS DIVERS.

NOMINATION.—M. F. X. Archambault, avocat de Montréal, est nommé conseil de la reine.

MOUVEMENT MILITAIRE.—L'artillerie de garnison, de Montréal, doit aller remplacer l'Artillerie Royale qui s'embarque pour l'Europe à Halifax.

BILAN DE GUERRE.—Il ressort de comptes rendus officiels que le nombre des Russes tués ou blessés pendant la guerre qui vient de se terminer s'élève à 89,304 officiers et soldats. Le nombre des généraux qui figurent dans ce chiffre est de 21, dont 10 tués et 11 blessés. Un prince de la famille impériale et 34 membres de la haute noblesse russe sont morts sur les champs de bataille. Parmi les blessés, 36,824 sont déjà complètement rétablis, et les 10,000 autres seront en état de quitter les hôpitaux d'ici à quelques semaines. 121 hommes étaient prisonniers des Turcs au moment où l'armistice a été conclu. Le nombre des Russes tués et blessés est très considérable relativement au nombre total des combattants ; le sixième des hommes qui ont combattu a été tué ou blessé.

Dans les grandes batailles de la guerre franco-allemande, la proportion a été à peu près la même : elle a été d'un sixième dans les batailles de Worth et de Spickeren, et d'un huitième dans celles de Vionville ou de Mars-la-Tour. A Gravelotte, elle n'a été que d'un onzième, et à Wissembourg d'un douzième. Dans quelques-unes des grandes batailles du commencement de ce siècle, les pertes ont été beaucoup plus considérables, relativement au nombre des combattants : la proportion a été d'un tiers à Salamanque, à Borodino et à Eylau, d'un quart à Marengo et d'un cinquième à Friedland.

Les comptes rendus officiels russes montrent aussi que, parmi les blessés admis dans les hôpitaux, un sur onze est mort des suites de ses blessures. Pendant toute la campagne, deux soldats seulement ont été punis de mort, un pour désertion, l'autre pour vol accompagné de violence. Ce dernier avait, comme on sait, attaqué sur le pont de Simnizza à Sistova M. Pognon, correspondant de l'agence Havas au quartier-général russe.

Il est sérieusement question de constituer une commission sanitaire internationale pour la désinfection des champs de bataille de Bulgarie. En effet, le service hygiénique, presque nul chez les Turcs, a été insuffisant chez les Russes. Des milliers de cadavres d'hommes et de bêtes gisent encore sans sépulture ; des quantités d'autres sont simplement recouverts de quelques pelletées de terre. On peut s'attendre, au printemps, si on ne prend pas de précautions énergiques, à des épidémies très violentes, dont le grand mouvement de circulation qu'amènera notre Exposition faciliterait la propagation.

Tous les Etats européens sont donc intéressés à ce qu'on prévienne le fléau. Le journal The Statist établit, d'après les chiffres officiels, que les frais de la guerre se montent pour la Russie au moins à 2 milliards 260 millions de francs ; aussi le déficit du budget est-il cette année de 85 millions, sans compter que le fisc doit commencer sous peu à rembourser à la Banque de St. Pétersbourg le milliard qu'il lui doit. De plus, les suites de la guerre restreindront encore pendant plusieurs années les forces productives du pays, et le déficit actuel n'est pas près de s'éteindre.

LES ORDRES FÉMININS.—On sait que la Reine d'Angleterre a créé un nouvel Ordre de chevalerie exclusivement féminin : c'est l'Ordre impérial de la Couronne de l'Inde. Il a été conféré déjà à dix-huit dames, classées de la manière suivante : femmes ou veuves de vice-rois de l'Inde ; filles de vice-rois de

l'Inde ; filles d'anciens vice-rois ; femmes de secrétaires d'Etat pour l'Inde ; femmes ou veuves de gouverneurs des possessions britanniques dans l'Inde.

Il est intéressant de remarquer que la Couronne de l'Inde porte à treize le nombre des ordres féminins qui existent actuellement en Europe.

Le plus ancien de ces ordres est celui de la Croix étoilée, fondé en septembre 1668 par l'impératrice Eléonore, veuve de Ferdinand II.

En 1714, Pierre-le-Grand instituait l'Ordre russe de Sainte Catherine, ainsi nommé en l'honneur de l'impératrice.

Le roi de Bavière n'a pas à sa disposition moins de quatre Ordres pour les dames : Ste. Elizabeth, créé par l'Electrice Elisabeth en 1766 ; Ste. Thérèse, dû à la Reine Thérèse de Bavière en 1827 ; Ste. Anne divisé en deux classes ; Ste. Anne du couvent des Dames de Munich et Ste. Anne des Dames de Wurtemberg.

Le Wurtemberg possède l'Ordre de Sainte-Olga, créé après la guerre franco-allemande par le roi Charles en l'honneur de la reine Olga, fille aînée du czar.

L'Espagne a l'Ordre de Marie Louise, fondé par la femme de Charles IV en 1792, et le Portugal celui de Sainte-Isabelle, fondé en 1801 par Don Juan, prince régent du Portugal.

En Allemagne, on trouve l'Ordre de Prusse, créé par le père de l'empereur actuel, en souvenir de sa femme la reine Louise, morte en 1810 à l'âge de trente ans.

Le Mecklembourg a l'Ordre de la Couronne des Wendos, fondé en 1864 ; la Saxe l'Ordre de Sidonie, créé par le roi actuel en mars 1871.

L'empereur Maximilien avait aussi institué au Mexique, à l'instigation de l'infortunée impératrice Charlotte, un ordre exclusivement féminin, celui de Saint Charles, qui fut même répandu avec trop de profusion.

Quant à la France, si renommée cependant pour sa galanterie, elle n'a jamais songé à créer, à l'usage des dames, aucune distinction particulière comme il en existe dans les pays que nous venons de citer.

DÉTAIL CURIEUX.—A propos de sujets militaires, un détail curieux et que beaucoup de monde ignore, c'est celui-ci :

Depuis de longues années, l'Allemagne a le monopole à peu près exclusif de la fabrication des soldats de plomb, ces joujoux légendaires enfermés dans des boîtes de sapin revêtues de papier foncé.

La guerre franco-allemande a, pendant quelque temps, interrompu cette industrie ; mais depuis deux ans environ elle a repris avec une recrudescence étonnante. Jamais on n'a vu autant de champ de Châlons, d'infanterie, de cavalerie française, — en soldats de plomb, fabriqués à Nuremberg et ailleurs.

Car il va sans dire que l'armée française constitue le principal élément de cette fabrication.

Il est assez piquant de voir, par état, les Allemands travailler ainsi sans relâche à familiariser la jeunesse française, dès le bourrelet, avec le dieu Mars.

DIAMANTS DE LA COURONNE D'ANGLETERRE.—Des diamants de la Couronne d'Angleterre sont arrivés à l'Exposition ; quarante-deux millions dans une caisse de quatre-vingt centimètres carrés !

Ces bijoux sont naturellement enfermés dans un coffre-fort solide, et une garde spéciale veillera sur eux jour et nuit.

Les principales pièces sont :

1o. Un diadème de quatre-vingt-six diamants, dont la grosseur varie ; celui qui est au milieu est le "Kohi-Noor" et vaut seize cent mille francs ;

2o. Un collier de cent-huit diamants. La pièce principale est une émeraude, la plus pure et la plus belle, dit-on, qu'on ait vue jusqu'à ce jour.

3o. Un deuxième diadème, diamants et émeraudes. Au centre est le "Kandavassy," diamant qui, nous a-t-on dit, vaut trois millions. Il est énorme, mais il a malheureusement un défaut qui lui ôte une partie de sa valeur.

Enfin des colliers, agrafes, fermoirs, etc., dont nous n'avons pu encore nous procurer la nomenclature, mais qui ont une valeur énorme.

Tous ces bijoux appartiennent à la couronne d'Angleterre. Une partie sert à S. A. R. Mme la princesse de Galles, dans les occasions solennelles, les autres sont réservés à la reine. Dernier détail. Il paraît que le Kandavassy n'appartient que depuis peu de temps à la couronne. Naguère encore il servait d'œil à une déesse indoue, et c'est grâce à un brahme besoigneux que ce joyau précieux serait devenu la propriété de la Grande-Bretagne.

UN HÉRITAGE.—Il y a environ dix-huit mois, une dame d'une cinquan-

taine d'années arrivait à Jersey, accompagné d'une bonne et d'un enfant de onze ans environ. Elle venait, disait-elle, passer quelque temps dans l'île, fuyant Paris où elle avait peur d'une nouvelle Commune. Elle apportait avec elle un riche mobilier et paraissait dans une situation de fortune assez considérable.

Voulant faire apprendre l'anglais à l'enfant qu'elle disait être son neveu, elle le plaça dans une école de Jersey ; mais l'enfant se plaignit à plusieurs reprises d'être en butte aux taquineries de ses nouveaux camarades. Il fut retiré de la pension et repartit pour la France avec sa bonne.

Depuis, cette dame vécut absolument seule et, quoique d'une très mauvaise santé, elle ne voulut accepter l'aide ni la société de personne, dans la crainte d'être volé.

Il y a une quinzaine de jours, elle cessa d'aller, comme à l'ordinaire, s'occuper de ses provisions et acquisitions quotidiennes. On se demandait si elle était en voyage, lorsqu'un passant entendit des gémissements partant de la maison qu'elle habitait. On ouvrit la porte de sa chambre, et on la trouva au lit, malade. Il y avait cinq jours qu'elle était ainsi, seule, sans secours.

On lui fit prendre des cordiaux et on voulut placer près d'elle une garde-malade. Elle refusa et demanda seulement à être transportée chez un boulanger, auquel chaque matin, depuis son arrivée, elle achetait un petit pain d'un sou. On accéda à son désir.

Un médecin, — un des hommes les plus honorables du pays — fut appelé pour lui donner des soins. Il ne put obtenir d'elle aucun renseignement, ni sur son nom ni sur son pays, ses relations, sa fortune et sa famille. Il ne put constater qu'une chose, c'est qu'elle était littéralement, comme on dit, cousue d'or et qu'elle se mourait de faiblesse et de privations.

Voyant sa fin approcher, elle fit appeler le consul de France et, sans autre explication, lui remit, en dépôt, une somme de 44,000 francs.

Huit jours après son arrivée chez le boulanger, elle rendait le dernier soupir, emportant avec elle ses secrets. Aussitôt après avoir constaté sa mort, le docteur s'empressa d'appeler l'officier de police, afin de sauvegarder, autant que possible, la fortune de la défunte. Grâce à lui, on put mettre la main sur un certain paquet dont la malade n'avait pas voulu se séparer un seul instant, et qui contenait 71,000 fr. en billets de banque, et environ 65,000 fr. de bijoux et de diamants. Quant au mobilier, nous avons déjà dit qu'il avait une grande valeur. D'après les on-dit, il y aurait un meuble qui, à lui seul, vaudrait 25,000 francs.

Toute cette fortune reste en dépôt, jusqu'à ce qu'on ait découvert l'identité de la morte, dont les héritiers auront à faire valoir leurs droits. D'après ce que nous écrit un correspondant, elle s'est donné successivement plusieurs noms : Mme Lambert, d'Alembert, Laure Renée, Salvandy. Elle a été recommandée aux prières, à la chapelle catholique, sous les noms de Laure Renée. Son linge, qui est très beau et très riche, est marqué L.....

Nous donnons tous ces détails dans l'intérêt des héritiers de la défunte et en particulier du jeune enfant qu'elle avait amené avec elle et qui ignore probablement sa mort. Il ne faut pas oublier que faute de se présenter dans un certain délai, les héritiers perdraient leurs droits et verrait la fortune aller de droit à la reine d'Angleterre.

La photographie de la morte a été faite, à Jersey, par M. E. Baudouin, pour être envoyée en différents points et servir à faire reconnaître l'identité.

IMMENSE SUCCÈS.

TROISIÈME ÉDITION

DE LA

VIE DE PIE IX

SES OEUVRES ET SES DOULEURS

PAR J. P. TARDIVEL

Jolie brochure de 121 pages, format in-12

Cette histoire populaire de la vie de Pie IX, qui a obtenu l'approbation de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec, a eue un succès tellement extraordinaire que l'éditeur est obligé aujourd'hui d'en imprimer une troisième édition pour remplir les nouvelles commandes qui arrivent chaque jour de toutes les parties de la Puissance ainsi que des États-Unis.

L'éditeur a le plaisir d'annoncer qu'il a obtenu de Sa Grandeur Mgr. Fabre, évêque de Montréal, une lettre par laquelle Monseigneur permet aux curés de son diocèse de recommander du haut de la chaire la brochure de M. J. P. Tardivel, intitulée : la Vie de Pie IX.

L'éditeur profite de cette circonstance pour prier les nombreux souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires de bien vouloir prendre patience, car sous peu il pourra les satisfaire. Les personnes qui désirent se procurer la

Vie de Pie IX, feront bien de se hâter d'en voyer leurs commandes soit à l'auteur, M. J. P. Tardivel, ou à l'éditeur M. J. N. Duquet, rue Ste. Famille, Québec, car le tirage de cette troisième édition sera réglé sur le nombre des commandes reçues.

Québec, 30 mars 1878 3f

MARCHE MONÉTAIRE,

New-York, 10 hs., 1er avril 1878.

Or, 11 ; Échange Sterling, 87 1/2 ; Grøenbacks, 97

E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL, 30 mars 1878.

FLÈUR.—Recettes 1,70 quarts. Supérieur Extra 6.00 à 6.95 ; Extra Supérieur 5.65 à 5.75 ; Fancy 5.10 à 5.50 ; Extra du Printemps 5.10 à 5.15 ; Supérieure 4.60 à 4.70 ; Forte de Boulangers 5.10 à 5.3 ; Fine 4.15 à 4.25 ; Middlings 3.60 à 3.75 ; Recoupes 2.75 à 3.25 ; Sacs Ontario 2.40 ; Sacs de la Cité (délivré) 2.70.

DÉTAILS—Beurre, recettes 82 tinnettes, 10c à 19c. Lard, 13.00 à 13.75.

ALCALIS—Recettes 14 quarts. Potasse 3.82 à 3.90. Perlasse nominal.

Décès.

A St. Sauveur, le 30 mars, à l'âge de 64 ans et 3 mois, Dame Marie-Geneviève Beau-doin, épouse de Maurice Marcoux. Ses funérailles auront lieu mardi, à 8 heures précises. Le convoi funèbre laissera la demeure de son fils, rue St. Valier, à 7 1/2 hs. A. M., pour se rendre à l'Eglise St. Sauveur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANNONCES NOUVELLES.

PROPRIÉTÉS A VENDRE.

1. Un emplacement situé dans le village de la Pointe-à-Pic paroisse de St. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demie de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House", dessus construite, qui est très convenable pour un Hôtel ou une Résidence Privée.

2. Une terre située au même lieu, contenant quatre-vingt-dix pieds de front sur un demi arpent de profondeur, et de cette profondeur contenant trois-quart d'arpent de front sur environ trente-sept arpents de profondeur, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

Ces propriétés seront vendus à des conditions faciles. Titres incontestables.

S'adresser à la

SOC. CONSTRUCTION MUTUELLE,

No. 26, rue St. Jacques, B-V.

Québec, 1er avril 1878.

Fermeture à Bonne Heure.

A la demande de la Société de Fermeture à Bonne Heure, Section St. Roch, messieurs les marchands de St. Roch et St. Sauveur ont consenti à fermer leurs établissements à HUIT heures depuis le 1er Avril jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence les Dames et le public sont priés de faire leurs achats avant l'heure mentionnée.

C. VILLENEUVE,

Secrétaire.

Québec, 1er avril 1878—3f

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Dans l'affaire de

SAMPSON & FRÈRE, Plombiers et Manufacturiers d'Appareils de Gaz et Fournaïses,

Failles.

Nous avons reçu instruction de JACQUES AUGER, écr., Syndic, de vendre à l'encan

JEUDI, LE 4 AVRIL,

au magasin des failles, rue St. Jean, No. 249 tout le stock des failles, consistant en :

Pompes, Closets, Tremies, Tuyaux en Plomb, Plomb en Feuilles, Chanteploches en Cuivre de différentes dimensions, Valves, Pentures en Cuivre, Complètes en Cuivre, Tarauds, Rouleau à Polir, Vis, Rivets en Cuivre, Foret, Forge Portative, Vieux Métaux, Cuivre, Fer, Plomb, etc. Outils pour Tourneur en Métal, aussi une variété d'autres articles trop long à énumérer.

MAGASIN DE VAISSELLE.—Bols, Assiettes, Plats, Verres, Lampes, Globes pour Gazeliers, Cheminées de Laupes, Huile de Charbon, etc.

MEUBLES DE MÉNAGE. Tapis, Sofas, Chaises, Tables, Pendules, Armoires, Bibliothèque 300 vols., Cadres, Rideaux, etc.

— AUSSI —

Un magnifique Piano 7 octaves de Peize & Co

Le tout par lots à la convenance des acheteurs. La vente à DIX heures A. M. et sans réserve.

Le magasin sera ouvert Mercredi pour les visiteurs.

DERY, ST. LAURENT & CIE.,

E. & C.

Québec, 1er avril 1878.

MUSIQUE NOUVELLE.

SEUL !

CHARMANTE ROMANCE-MÉLODIE

Poésie de A. FRÉCHETTE

Musique par le COMTE DE PREMIO RBAO

Prix.....40 centins.

Publié et en vente chez

A. LAVIGNE,

25, rue St. Jean,

(Banque d'Épargne.)

Québec, 30 mars 1878.

ANNONCES NOUVELLES

AVIS D'ENCAN PUBLIC

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

Les soussignés prient leurs amis et ceux qui ont des ventes à l'encan à faire durant le mois d'avril et qui désirent nous donner leur patronage, voudront bien nous en avertir cette semaine, vu que nous avons commencé à préparer notre liste des ventes du printemps.

Une attention personnelle sera donnée à toutes les ventes à domicile.

Nous nous chargerons de faire aussi des ventes par encan à Lévis et dans toutes les paroisses du District de Québec.

Conditions libérales. Pour toute information, s'adresser à notre Bureau, rue et faubourg St. Jean.

OCT. LEMIEUX & CIE, Encanteurs. Québec, 1er avril 1878

VENTE DE MEUBLES A L'ENCAN

MARDI, LE 2 AVRIL

Les soussignés vendront à leur Salle d'Encan, coin des rues St. Joseph et du Pont, MARDI, le 2 AVRIL, à 11 heures P. M., un assortiment complet de Meubles neufs provenant de plusieurs manufactures, tels que :

Bureaux à Toilette, Sideboards, Chiffonniers, Tables de Centre, Tables communes, Couchettes en Merisier, Sets de Chambre à coucher, Chaises en Bois, Chaises en Canne, Commodes, etc.

Vente sans réserve à 11 heures P. M.

DERY, ST. LAURENT & CIE, E. & C. Québec, 1er avril 1878.

AVIS

VENTES A RESIDENCE PRIVEE

Nous avons à présent notre liste ouverte, pour les ventes à résidence privée, pour la prochaine saison, ceux de nos amis qui désirent nous patroniser pourront laisser leur nom au

N. 26, RUE ST PAUL, BLOC RENAUD, où une attention spéciale sera donnée.

DERY, ST. LAURENT & CIE, Encanteurs. Québec, 29 mars 1878.

TERRE A VENDRE.

A vendre dans la paroisse de St. Prime, Lac St. Jean, un magnifique lot de très-belle terre de 200 acres, traversé par un cours d'eau

S'adresser sur les lieux à JEAN FRADET, Ou à JOS. LACHANCE, Epicier, 14, rue Sous-le-Fort, B.-V. Québec, 27 mars 1878.

A VENDRE OU A LOUER.

La jolie et spacieuse résidence à deux étages, en briques à feu, située à la Canardière, sur le chemin de Beauport, à un mille de distance du pont Dorchester, comprenant neuf chambres et une cuisine, et munie de toutes les commodités modernes, ayant été de plus badigeonnée à neuf l'an dernier. Quatre acres de terre entourent cette propriété qui est ombragé par bon nombre d'arbres. Le tout offrant le plus bel avantage. Titres indiscutables et conditions faciles.

S'adresser à LOUIS LECLERC, Notaire, rue St. Pierre. Ou à J. T. LEVALLEE, Restaurant Delmonico, rue St. Pierre. Québec, 27 mars 1878-1m

ON DEMANDE

UNE MODISTE d'expérience pour prendre charge du Département des Chapeaux, etc., etc.

S'adresser chez BRUNET & LAURENT, St. Roch. Québec, 26 mars 1878.

A VENDRE OU A LOUER.

Une Maison à deux étages très bien finie, contenant un grand Magasin et Résidence, avec Jardin et Etable, située à la Jeune Lorette, encoignure du Chemin Valcartier. C'est un des meilleurs postes de commerce aux environs de la Ville pour un Magasin Général.

— AUSSI —

Quelques acres de Terre pour Paturage. S'adresser à J. & W. REID, Rue St. Paul. Québec, 23 mars 1878-12f

A LOUER.

Un magnifique Hangar à trois étages, situé dans l'endroit le plus commercial de la rue Desfossés, vis-à-vis l'Ecole des Frères.

S'adresser chez M. R. BISSONNETTE, 55, rue Desfossés, St. Roch. Québec, 9 mars 1878-1m

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

JAMES ADAM, de la Cité de Québec, tant individuellement que comme membre de la société de MOORE & PIERSON & CIE, et MOORE & ADAM, ci devant faisant affaires dans la cité de Hamilton, Ontario, comme contracteurs de chemins de fer

Failli

Les faillis m'ont fait cession de leurs biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir au Bureau de Wurtele & Lortie, Bloc Richelieu, rue Dalhousie, Québec, MER CREDI, le SEPTIEME jour d'AVRIL 1878, à TROIS de l'après-midi, pour recevoir un état de leurs affaires, nommer un Syndic s'ils le jugent à propos, et pour le règlement de la faillite en général.

Québec, 28 mars 1878.

R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel.

Bureau de WURTELE & LORTIE, Rue Dalhousie, Québec. 29 mars 1878-3f

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Dans l'affaire de

A. O. BILODEAU, St. Bernard,

Failli.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à VENDREDI, le CINQ AVRIL 1878, à DIX heures de l'avant-midi, pour l'achat de l'actif de cette succession en faillite, viz :

Stock..... \$607.83 Livres de Comptes..... 327.70 \$935.53

L'Inventaire du Stock et la liste des Crédits peuvent être examinés en faisant application au soussigné, qui ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

D. LORTIE, Syndic.

Bureau de WURTELE & LORTIE, No. 51, rue Dalhousie. Québec, 27 mars 1878.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

JOSEPH WOODLEY,

Failli.

Une assemblée des créanciers aura lieu au Bureau de Wurtele & Lortie, No. 51, rue Dalhousie, Bloc Richelieu, Québec, MARDI, le NEUVIEME jour d'AVRIL prochain, à ONZE heures et DEMIE A. M., pour décider sur la vente de la succession en bloc ou autrement, et avis est par le présent donné qu'à la dite assemblée il sera proposé là et alors de procéder à la vente de la dite succession, à tant dans la piastre sur l'évaluation de l'inventaire, comme suit :

Effets non manufacturés et en voie d'être manufacturés, par invent. \$2987.82 Effets manufacturés, " 17098.06 Cuir, Prunelle, etc., " 5144.88 Ameublements de Bureau, " 95.10 Comptes dues, " 32080.56 Billets recevables, " 1112.32 Propriété à Ste. Foye, " 1090.00 Propriété Fabrique à St. Sauveur, " 8900.00 Machines, etc., par inventaire... 8939.00 Parts de la Banque Stadacona... 1500.00 Chevaux, Sleighs, Harnais, etc., par inventaire..... 250.00 \$106082.84

Québec, 26 mars 1878.

R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel.

Bureau de WURTELE & LORTIE, Rue Dalhousie, Québec. 27 mars 1878-jd

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

BLUMHART & CIE,

Faillis.

Le soussigné vendra à son Bureau, le QUATRE AVRIL prochain, à ONZE heures du matin, cette propriété d'une si agréable situation sur le Mont Pleasant. Elle est désignée sur le plan et dans le livre de renvoi du cadastre pour le quartier Montcalm sous le numéro 3759. Un joli Cottage en Brique Blanche y est construit et offre, dans la ville même, tous les avantages d'une résidence de campagne.

Pour plus amples informations, s'adresser au syndic soussigné.

J. AUGER, Syndic.

Bureau, No. 114, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 22 mars 1878-jd

F. BARBEAU, PEINTRE,

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques qui ont bien voulu l'encourager par le passé, les avertis qu'il est de retour de voyage et il sollicite de nouveau une part de leur patronage. Ayant acquis beaucoup d'expérience dans le métier, il est prêt à prendre tous les ouvrages qu'on voudra bien lui donner. PRIX TRÈS MODERES.

F. BARBEAU, No. 16, rue Daulac, St. Roch. Québec, 16 mars 1878-3m

PRELARTS !

Ayant acheté le STOCK DE PRELARTS de MM FYFE & WRIGHT autrefois FYFE & GARNEAU de cette ville, consistant en Prelarts de "Harc" et des meilleurs Prelarts Ecosais, nous les offrons en vente à 35 par cent au-dessous du prix courant, aussi un autre lot semblable acheté sous les mêmes circonstances.

SAVOIR :

359 verges 71 cents pour 45 cents. 150 " 89 " " 57 " 300 " \$1.00 " 70 " 300 " 1.10 " 75 " 401 " 1.15 " 80 " 375 " 1.25 " 85 " 251 " 1.30 " 95 " 450 " 1.35 " \$1.00.

Ces Marchandises sont de qualités supérieures et garanties pour la durée.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 27 mars 1878.



J. GAUTHIER & FRERE.

Decorations d'Eglises, Dorure, Peinture à Fresque, Enseignes, Transparents, Peinture de Maisons, Tapissier, Vitrage, etc. Québec, 20 mars 1878.

PIANOS! PIANOS!

Les Pianos les plus populaires sont ceux de la célèbre fabrique de

WEBER & CIE.

Ces instruments FAVORIS sont avantageusement connus d'un bout à l'autre de la Puissance. Les principaux POINTS d'excellence sont un SON PLEIN, VIBRANT, PUISSANT et BRILLANT, une touche délicate et unie, et capable de rester longtemps sans être accordé. Le *wrest point* est ainsi construit qu'il lui est impos-

sible d'arrêter ou de fendre; et les clavettes pour accorder, maintenant en usage étant d'une espèce améliorée, ne peuvent se lâcher que par suite de mauvais usage, même dans ce cas, aucun accordeur peut les remettre aussi ferme qu'avant. Chaque piano est inspecté à fond, avant de quitter les ateliers, et pas un n'est envoyé sans être parfaitement satisfaisant. Ainsi les personnes envoyant des commandes de loin, peuvent être aussi assurées qu'elles seront aussi contentes de leur achat, que si elles étaient présentes elles-mêmes pour faire leur choix. Ces pianos qui ne sont excellents par aucun sont en vente à \$100.00 de réduction sur les prix courants SEULEMENT CHEZ

BERNARD & ALLAIRE,

Agence pour Orgues à tuyaux dites GIANT Organs pour Eglises, prix très réduits depuis \$550.00; Harmoniums bien connus de Mason & Hamlin et de J. Estey, etc., depuis \$55.00.

Musique en Feuille par les auteurs favoris, de 50 à 75 par cent au-dessous des prix établis.

BERNARD & ALLAIRE, No. 6, rue la Fabrique, Haute-Ville. Québec, 14 mars 1878.

AUX AFFLIGÉS !

PLUS DE RHUMATISMES!

L'ext ait pour les rhumatismes de Mm GADEN sans trouver de comparables pour la guérison de ceux qui souffrent de cette terrible maladie.

Qu'il que pé ont au public pour la première fois, se remède a subi plus d'une épreuve, ainsi que peuvent le témoigner des milliers de québécois qui ont eu l'avantage d'apprécier ce grand remède curatif Essayez-le. (Marque de commerce brevetée).

Préparé seul ment par Mme GADEN, sage-femme licenciée, et en vente chez J. VERNIER, Seul Agent, Forts St. Jean, Québec. 7 février 1878-1a

CANADA, Province de Québec, District de Québec. Cour Supérieure. No. 2561.

Dame MARIE O. PINEL, de la Cité de Québec, dans le District de Québec, épouse de Antoine Paquet, du même lieu, marchand,

vs Demanderesse,

Le dit ANTOINE PAQUET, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

LANGELIER & LANGELIER, Procureurs de la Demanderesse. Québec, 15 mars 1878-1m

PIANOS ET HARMONIUMS AU PRIX COUTANT

A. & J. VEZINA

72, RUE ST. JEAN.

En conséquence de leur prochain déménagement, et pour faire place à de nouvelles importations, MM. A. & J. Vezina ont décidé de vendre au prix coutant, la majeure partie de leur assortiment de Pianos et Harmoniums.

Les personnes désireuses de faire l'acquisition d'un bon article à bas prix, feront bien de profiter au plus tôt de l'occasion qui leur est offerte.

Québec, 4 mars 1878-1m

STABAT MATER

Par ROSSINI.

Copies de cette œuvre religieuse, avec partition de chant et accompagnement de piano. Prix seulement 35 cent.

A vendre par

R. MORTAN,

29, rue la Fabrique.

Québec, 16 février 1878.

PERSIENNES! PERSIENNES!

A VENDRE.

50 paires de PERSIENNES de toutes grandeurs, à barreaux fixes et mouvants, en Pin de première qualité et faites dans le dernier goût, à vendre à grande réduction et par lots convenables aux acheteurs.

DERY, ST. LAURENT & CIE, E. & C.,

Block Renaud, No. 26, rue St. Paul.

Québec, 9 février 1878.

POISSON! POISSON!

HARENG DU LABRADOR No. 1

PETIT HARENG POUR \$2 à \$3

MOBUE VERTE No 1 et 2

GRANDE MOBUE EN DRAFT

SAUMON, ANGUILLE, TRUITE

A DES PRIX TRÈS RÉDUITS

— AUSSI —

UCRE IVO PAYS

BEURRE 1ère QUALITÉ

A VENDRE PAR

J. B. RENAUD & CIE.,

72 à 82, rue St. Paul.

11 février 1878

REDUCTION.

Nous avons à l'instant en stock le plus bel assortiment de

VITRES

qui se fait dans le marché et le prix en est

EXCESSIVEMENT BAS.

NOUS OFFRONS AUSSI EN VENTE DE

Splendides Services à Diner,

Lampes de Table et de Salon,

Une quantité d'objets de luxe

— ET AUSSI —

Huile de Charbon

en Quarts et en Canistres

RENAUD & CIE.,

No. 24, rue St. Paul,

Par ED. DOLBEC

Québec, 11 février 1878.

PIPES KUMNER!

A 50 pour cent de réduction sur leur valeur réelle.

Au-dessus de 50 douzaines de PIPES KUMNER et de PORTE-CIGARES, provenant d'un fonds de faillite achetés à Montréal, à un bas prix considérable, est offert en vente à une REDUCTION DE MOITIÉ PRIX de leur valeur.

B. HOUDE & CIE, Tabacconier, 322, rue St. Jean, (en dehors). Québec, 8 février 1878.

PIANO A VENDRE.

Piano de première classe à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de L'Evénement. Québec, 14 mars 1878.

SERINS A VENDRE.

Plusieurs SERINS importés et autres, mâles et femelles, provenant d'accouplements entre eux

S'adresser au No. 52, rue Ste. Geneviève, Cap. Québec, 13 mars 1878-1m

GRANDE VENTE!!

VENEZ! VENEZ! VENEZ!

AU MAGASIN DU

BON MARCHÉ!

LA MAISON F. X. LEPAGE

Est certainement la plus renommée pour la vente de ses marchandises à très-bas prix.

Elle donne des avantages extraordinaires aux acheteurs. Les messieurs trouveront à cet établissement :

Drap de Pilote, Drap de Moscou, Castor Fin, Castor Superfin, Etc., Etc., Etc.

Le département des Dames est le plus beau et le mieux choisi de tous les magasins de cette ville.

3,000 verges d'Etouffes à Robes de 17 cts., 25 cts. et 40 cts., pour 12 cts., 15 cts. et 20 cts.

— AUSSI —

Alpacas, Merinos, Etouffes de Fantaisie.

Vendus à une réduction de 25 pour cent. Afin de faire place aux importations du printemps, le soussigné vendra d'ici au 1er avril la balance des marchandises d'hiver qu'il a en magasin, à des prix qui défient toute compétition.

Venez et jugez par vous-même.

F. X. LEPAGE, 53 et 55, rue de la Couronne, ST. ROCH. Québec, 18 janvier 1878

H. S. SCOTT & CIE.,

No. 60, Rue St. Pierre,

Basse-Ville.

Fer en barre, Acier,

Feuille, Plomb,

Vitres, Huiles,

Mastic, Peintures

Tôle noire et Galvanisée,

Tuyaux de fer et fittings,

Vernis anglais et américain

— AUSSI —

Un assortiment complet pour Constructeurs, Charrons et Selliers

Agents pour les Coffres de Sûreté à l'épreuve du feu de Taylor.

Le tout aux plus bas prix.

28 décembre 1877.

POELES! POELES!

POELES de tous genres. POELES doubles, 3 pieds, 2 fourneaux. POELES polis. POELES finis pour le marché ordinaire. POELES doubles, 3 pieds, 1 seul fourneau. POELES doubles, 2 1/2 pieds. POELES doubles, 2 pieds. POELES de passages. POELES de salons. POELES de cuisines.

Brûlant du Charbon ou du Bois.

A 50 pour cent meilleur marché qu'aucune autre manufacture.

MESSIEURS JODOIN & CIE, ayant rempli un brillant succès la dernière exposition provinciale de Québec, invitent leurs nombreux praticiens et le public en général à visiter leur établissement, No. 14, rue St. Jean, où ils trouveront un assortiment de plus variés et des plus considérables de la province de Québec, pour le gros et le détail. Les personnes désirant acheter des poêles ou ustensiles de cuisine, vases en fonte, fo-lions en cuivre, sont respectueusement priées de leur accorder une visite avant d'acheter ailleurs.

JODOIN & CIE.,

14, Rue St. Jean,

10 novembre 1877-6m